

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Chlorhexidine / Glycerine Formulation

Version 4.0      Date de révision: 04/28/2026      Numéro de la FDS: 10829218-00013      Date de dernière parution: 01/21/2026  
Date de la première parution: 08/10/2022

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Chlorhexidine / Glycerine Formulation  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc  
Adresse : 37 McCarville Street  
Charlottetown, PE C1E 2A7  
Téléphone : +1-908-740-4000  
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000  
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire  
Restrictions d'utilisation : Sans objet

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Irritation oculaire : Catégorie 2B  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Foie)

#### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H320 Provoque une irritation des yeux.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
**Intervention:**  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peu-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Chlorhexidine / Glycerine Formulation

Version 4.0      Date de révision: 04/28/2026      Numéro de la FDS: 10829218-00013      Date de dernière parution: 01/21/2026  
Date de la première parution: 08/10/2022

vent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.  
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	N° CAS/ID unique	Concentration (% w/w)	Secret commercial
Glycérine	1,2,3-Propanetriol	56-81-5*	$\geq 45 - \leq 70$	TSC
acide D-gluconique, composé avec N,N'-bis(4-chlorophényl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tétraazatétradécane di-amidine (2:1)	Donnée non disponible	18472-51-0*	$\geq 7 - \leq 13$	TSC

\* Indique que l'identificateur est un numéro CAS.

TSC- la concentration réelle ou la plage de concentration est retenue à titre de secret commercial

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Chlorhexidine / Glycerine Formulation

Version 4.0      Date de révision: 04/28/2026      Numéro de la FDS: 10829218-00013      Date de dernière parution: 01/21/2026  
Date de la première parution: 08/10/2022

---

- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Provoque une irritation des yeux.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
- II** Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.
- 

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.  
Évacuer la zone.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.  
Utiliser un équipement de protection personnelle.
- 

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.  
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Méthodes et matières pour le : Absorber avec un absorbant inerte.
-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Chlorhexidine / Glycerine Formulation

Version 4.0      Date de révision: 04/28/2026      Numéro de la FDS: 10829218-00013      Date de dernière parution: 01/21/2026  
Date de la première parution: 08/10/2022

confinement et le nettoyage      Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.  
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique      : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale      : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger      : Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
Ne pas avaler.  
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.  
Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.  
Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage      : Garder dans des contenants proprement étiquetés.  
sures      Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.

Matières à éviter      : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
Oxydants forts  
Gaz

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Glycérine	56-81-5	TWA (Brouillard)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA (Brouillard)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (Brume respirable)	3 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		VEMP	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Chlorhexidine / Glycerine Formulation

Version 4.0      Date de révision: 04/28/2026      Numéro de la FDS: 10829218-00013      Date de dernière parution: 01/21/2026  
Date de la première parution: 08/10/2022

acide D-gluconique, composé avec N,N''-bis(4-chlorophényl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tétraazatétradécanediamidine (2:1)	18472-51-0	(Brouillard) TWA	40 µg/m3 (OEB 3)	Interne
	Autres informations: RSEN, DSEN			
		limite d'essuyage	100 µg/100 cm2	Interne

**Mesures d'ordre technique** : Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes). Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement. Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex., des dispositifs de confinement ouverts). Minimiser l'ouverture et la manipulation.

### Équipement de protection individuelle

**Protection respiratoire** : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

**Filtre de type** : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques

**Protection des mains**

**Matériau** : Gants résistants aux produits chimiques

**Remarques** : Penser à doubler les gants.

**Protection des yeux** : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices. Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées. Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.

**Protection de la peau et du corps** : Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire. D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées. Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.

**Mesures d'hygiène** : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Chlorhexidine / Glycerine Formulation

Version 4.0	Date de révision: 04/28/2026	Numéro de la FDS: 10829218-00013	Date de dernière parution: 01/21/2026 Date de la première parution: 08/10/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

---

lieu de travail.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.  
L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveilles de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

---

### SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	:	Solution aqueuse
Couleur	:	bleu foncé
Odeur	:	Donnée non disponible
Seuil de l'odeur	:	Donnée non disponible
pH	:	< 8.5 (20 °C)
Point de fusion/congélation	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Sans objet
Inflammabilité (liquides)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	1.145 - 1.155 (20 °C)
Densité	:	Donnée non disponible
Solubilité	:	
Solubilité dans l'eau	:	Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Chlorhexidine / Glycerine Formulation

Version 4.0      Date de révision: 04/28/2026      Numéro de la FDS: 10829218-00013      Date de dernière parution: 01/21/2026  
Date de la première parution: 08/10/2022

---

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Sans objet  
Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible  
Température de décomposition : Donnée non disponible  
Viscosité  
    Viscosité, cinématique : Donnée non disponible  
Propriétés explosives : Non explosif  
Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.  
poids moléculaire : Donnée non disponible  
Caractéristiques de la particule  
Taille des particules : Sans objet

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.  
Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.  
Possibilité de réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.  
Conditions à éviter : Inconnu.  
Produits incompatibles : Oxydants  
Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

#### **Composants:**

##### **Glycérine:**

|| Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Chlorhexidine / Glycerine Formulation

Version 4.0      Date de révision: 04/28/2026      Numéro de la FDS: 10829218-00013      Date de dernière parution: 01/21/2026  
Date de la première parution: 08/10/2022

---

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Cobaye): > 5,000 mg/kg

### **acide D-gluconique, composé avec N,N"-bis(4-chlorophényl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tétraazatétradécanediamidine (2:1):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Souris): 1,260 mg/kg

DL50 orale (Lapin): 1,100 mg/kg

DL50 orale (Rat): 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : DL50 (Rat): 21 mg/kg  
Voie d'application: Intraveineuse

### **Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Glycérine:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### **Lésion/irritation grave des yeux**

Provoque une irritation des yeux.

### **Composants:**

#### **Glycérine:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

### **acide D-gluconique, composé avec N,N"-bis(4-chlorophényl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tétraazatétradécanediamidine (2:1):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation légère des yeux

### **Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

#### **Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Mutagénécité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Glycérine:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Chlorhexidine / Glycerine Formulation

Version 4.0      Date de révision: 04/28/2026      Numéro de la FDS: 10829218-00013      Date de dernière parution: 01/21/2026  
Date de la première parution: 08/10/2022

mifère, in vitro  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)  
Résultat: négatif

### acide D-gluconique, composé avec N,N"-bis(4-chlorophényl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tétraazatétradécanediamidine (2:1):

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type d'essai: Aberration chromosomique  
Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: test de létalité dominante  
Espèce: Souris  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test cytogénétique  
Espèce: Hamster  
Résultat: négatif

### Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### Glycérine:

Espèce : Rat  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 2 années  
Résultat : négatif

### acide D-gluconique, composé avec N,N"-bis(4-chlorophényl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tétraazatétradécanediamidine (2:1):

Espèce : Rat  
Voie d'application : par voie orale (eau potable)  
Durée d'exposition : 2 années  
Fréquence du traitement : daily  
NOAEL : 38 Poids corporel mg / kg  
Résultat : négatif

Espèce : Rat



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Chlorhexidine / Glycerine Formulation

Version 4.0      Date de révision: 04/28/2026      Numéro de la FDS: 10829218-00013      Date de dernière parution: 01/21/2026  
Date de la première parution: 08/10/2022

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### **Glycérine:**

Espèce	: Rat
NOAEL	: 0.167 mg/l
LOAEL	: 0.622 mg/l
Voie d'application	: inhalation (poussière/brume/émanations)
Durée d'exposition	: 13 Sem.

Espèce	: Rat
NOAEL	: 8,000 - 10,000 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 2 a

Espèce	: Lapin
NOAEL	: 5,040 mg/kg
Voie d'application	: Contact avec la peau
Durée d'exposition	: 45 Sem.

##### **acide D-gluconique, composé avec N,N"-bis(4-chlorophényl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tétraazatétradécanediamidine (2:1):**

Espèce	: Rat
NOAEL	: 158 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 2 a

Espèce	: Lapin
LOAEL	: 250 mg/kg
Voie d'application	: Dermale
Durée d'exposition	: 13 Sem.
Organes cibles	: Peau, Foie

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Évaluation de l'exposition humaine

#### Composants:

##### **acide D-gluconique, composé avec N,N"-bis(4-chlorophényl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tétraazatétradécanediamidine (2:1):**

Information générale	: Symptômes: Migraine
Inhalation	: Organes cibles: Poumons Symptômes: Apparence asthmatique, bronchospasme, ma- laise dans la poitrine, infection des voies respiratoires supéri- eures
Ingestion	: Organes cibles: Tractus gastro-intestinal Symptômes: Troubles digestifs, Lésion du tractus gastro- intestinal

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Chlorhexidine / Glycerine Formulation

Version 4.0      Date de révision: 04/28/2026      Numéro de la FDS: 10829218-00013      Date de dernière parution: 01/21/2026  
Date de la première parution: 08/10/2022

### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

##### Composants:

##### **Glycérine:**

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 54,000 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1,955 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les microorganismes	:	NOEC (Pseudomonas putida): > 10,000 mg/l Durée d'exposition: 16 h Méthode: DIN 38 412 Part 8

##### **acide D-gluconique, composé avec N,N"-bis(4-chlorophényl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tétraazatétradécanediamidine (2:1):**

Toxicité pour les poissons	:	(Poissons): 2.088 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: ECOSAR (relations de l'activité des structures écologiques)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.222 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: ECOSAR (relations de l'activité des structures écologiques)
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 1.124 mg/l Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 96 Heure Méthode: ECOSAR (relations de l'activité des structures écologiques)

#### Persistence et dégradabilité

##### Composants:

##### **Glycérine:**

Biodégradabilité	:	Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 92 % Durée d'exposition: 30 jr Méthode: Directives du test 301D de l'OECD
------------------	---	--

##### **acide D-gluconique, composé avec N,N"-bis(4-chlorophényl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tétraazatétradécanediamidine (2:1):**

Biodégradabilité	:	Remarques: N'est pas intrinsèquement biodégradable.
------------------	---	---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Chlorhexidine / Glycerine Formulation

Version 4.0      Date de révision: 04/28/2026      Numéro de la FDS: 10829218-00013      Date de dernière parution: 01/21/2026  
Date de la première parution: 08/10/2022

---

### Potentiel bioaccumulatif

#### Composants:

##### **Glycérine:**

|| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.75

##### **acide D-gluconique, composé avec N,N''-bis(4-chlorophényl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tétraazatétradécanediamidine (2:1):**

|| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.85

##### **Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

##### **Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

##### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

---

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.  
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.  
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

---

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementations internationales

#### **UNRTDG**

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(D-gluconic acid, compound with N,N''-bis(4-chlorophenyl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tetraazatetradecanediimidine (2:1))

|| Classe : 9  
|| Groupe d'emballage : III  
|| Étiquettes : 9  
Dangereux pour l'environnement : oui

#### **IATA-DGR**

UN/ID No. : UN 3082  
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
(D-gluconic acid, compound with N,N''-bis(4-chlorophenyl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tetraazatetradecanediimidine (2:1))

|| Classe : 9

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Chlorhexidine / Glycerine Formulation

Version 4.0      Date de révision: 04/28/2026      Numéro de la FDS: 10829218-00013      Date de dernière parution: 01/21/2026  
Date de la première parution: 08/10/2022

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964  
Dangereux pour l'environnement : oui  
Remarques : Ce produit peut faire l'objet d'exemptions lorsqu'il est conditionné dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage simple ou intérieur de 5 l ou moins pour les liquides, ou ayant un poids net de 5 kg ou moins pour les solides.

### Code IMDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(D-gluconic acid, compound with N,N''-bis(4-chlorophenyl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tetraazatetradecanediamidine (2:1))

Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F  
Polluant marin : oui  
Remarques : Ce produit peut faire l'objet d'exemptions lorsqu'il est conditionné dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage simple ou intérieur de 5 l ou moins pour les liquides, ou ayant un poids net de 5 kg ou moins pour les solides.

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(acide D-gluconique, composé avec N,N''-bis(4-chlorophényl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tétraazatétradécanediamidine (2:1))

Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
Code ERG : 171  
Polluant marin : oui(acide D-gluconique, composé avec N,N''-bis(4-chlorophényl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tétraazatétradécanediamidine (2:1))

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Chlorhexidine / Glycerine Formulation

Version 4.0      Date de révision: 04/28/2026      Numéro de la FDS: 10829218-00013      Date de dernière parution: 01/21/2026  
Date de la première parution: 08/10/2022

### SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)  
CA. DSL : non établi(e)  
CN IECSC : non établi(e)

#### Liste canadiennes

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Texte complet d'autres abréviations

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)  
CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique  
CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air  
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures  
CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MERCOSUR - L'accord pour la facilitation du transport des marchandises dangereuses; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Chlorhexidine / Glycerine Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/21/2026
4.0	04/28/2026	10829218-00013	Date de la première parution: 08/10/2022

---

et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 04/28/2026  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F